

*Questions orales*

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, avec les autres formes d'énergie, nous n'avons pas connu l'importante hausse des prix due à la situation internationale du pétrole.

\* \* \*

**L'ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE**

LES COUPES DE SUBSIDES—LA CONSULTATION DES PROVINCES—DEMANDE D'UN NOUVEL EXAMEN DE LA QUESTION

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et elle porte sur la récente déclaration au sujet de la politique de défense plutôt embrouillée que le ministre a faite ainsi que la diminution du rôle de l'Organisation des mesures d'urgence créée sous mon administration. A-t-on consulté les provinces et pourquoi réduit-on cette organisation qui rassemble des gens de toutes les régions du pays très dévoués au bien public, comme on a pu le voir récemment avec les inondations au Nouveau-Brunswick et la fuite de gaz en Alberta?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, il n'y aura pas de diminution avant la prochaine année financière et il y aura donc d'amples possibilités de consultation avec les provinces.

**M. Diefenbaker:** Je demande tout simplement ce que le ministre a rapporté. N'y aura-t-il pas diminution? Est-ce la réponse? Dans ce cas, c'est tout l'opposé de ce que le ministre a annoncé de manière aussi flagrante lorsqu'il a parlé de la nouvelle politique de défense. Je demande seulement ceci: est-ce un fait qu'il n'y aura pas diminution?

**M. Richardson:** Non, monsieur l'Orateur. Le programme que j'ai annoncé envisage une diminution à partir de la prochaine année financière en ce qui concerne les subsides que le gouvernement fédéral accorde aux provinces pour les mesures d'urgence, mais, je viens de le dire, on aura largement l'occasion de discuter de la question avec les gouvernements provinciaux au cours des prochains mois.

**M. Diefenbaker:** Le ministre mettra-t-il fin au cours des prochains mois à cette idée qui ne se justifie absolument pas?

\* \* \*

**LES COALITIONS**

LES PRÉVISIONS QUANT À LA FIN DE L'ENQUÊTE SUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET LE PRIX DE L'ESSENCE

**M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand la direction des coalitions aura

[M. Ritchie.]

terminé son enquête sur l'industrie pétrolière et surtout sur le prix de l'essence au Canada?

**L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de demander au directeur suppléant quels renseignements je puis donner au député.

**M. Lawrence:** Étant donné l'urgence de la question et le fait que le 15 février le ministre a assuré la Chambre qu'elle avait la toute première priorité, le ministre ne pourrait-il faire mieux et assurer à la Chambre que le public sera mis au courant du contenu du rapport une fois préparé?

**M. Gray:** Monsieur l'Orateur, la direction des coalitions a coutume de donner au public les résultats de ses enquêtes, soit par l'intermédiaire du rapport annuel du directeur, soit par poursuites judiciaires. En ce qui concerne la première partie de la question, le directeur, un haut fonctionnaire investi d'une grande autonomie, sait que la Chambre et le public veulent que cette enquête se termine le plus tôt possible. Je vais m'assurer qu'il ne l'oublie pas.

\* \* \*

**LA CONSOMMATION**

LA TRANSMISSION AU CONSOMMATEUR DES AVANTAGES DÉCOULANT DES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX—LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX FABRICANTS

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances. Étant donné que le ministre a assuré que le consommateur profiterait des avantages tirés des réductions d'impôt sur les sociétés et de la diminution du coût en capital, sous forme d'une baisse des prix, le ministre est-il maintenant à même d'en donner la preuve à la Chambre d'après les résultats du questionnaire qu'il a envoyé aux fabricants?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, ces résultats ne nous sont pas encore tous parvenus mais le questionnaire fournit les renseignements qui constitueront la substance du rapport que je me suis engagé, auprès de la Chambre, à déposer avant la fin de mars.

**M. Saltsman:** Puis-je demander au ministre si les renseignements que donnera le questionnaire feront une distinction entre les allocations pour frais d'établissement et la réduction de l'impôt sur les sociétés? De plus, le ministre peut-il dire à la Chambre si les renseignements étaient donné de façon volontaire ou obligatoire et si ceux qui doivent être donnés le sont conformément à la condition de vérité contenue dans la loi sur la statistique?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, le questionnaire a été préparé par Statistique Canada et, bien sûr, les renseignements sont donnés volontairement. Rien dans la loi ne peut obliger à répondre. Je vous assure, cependant, que les questionnaires constitueront une étude valable des effets de cette réduction de l'impôt sur les sociétés.

**Des voix:** Sottises!